L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 29 DÉCEMBRE 1886

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON DEMANDE Une couturière et femme de chambre qui devra aussi aider au ménage. S'adresser au No 185 Carondelet, de 9 à 10 heures du matin. 26déc—3t

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Joseph Collins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 17,574—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Marie L. Collins, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. W. J. MCGREHAN,
23 déc—23,29—2jan Greffier.

Succession de Francisco Micon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,610—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par G. Mazzet et G. Biardone, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. W. J. MCGREHAN,
23 déc—23,29—2jan Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Gilbert H. Green vs. ses créanciers et les créanciers de Gilbert H. Green & Co. et Green Stewart & Co.—No 19,734. Division E.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire, Gilbert H. Green individuellement et comme membre de l'ancienne raison commerciale de Gilbert H. Green & Co. de la Nouvelle-Orléans et aussi de Green Stewart & Co. de Liverpool, Angleterre, soit et par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par devant Nicholas B. Trist, notaire en cette ville, le samedi, 22me jour de janvier 1887, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et de nommer un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues, et que James B. Guthrie, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 24 décembre 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
29déc—3t

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 19,613—Division A.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Henry D. Engelmann soit et par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par devant Buxton Rouzan, Esq., notaire en cette ville, le LUNDI, 17me jour de janvier 1887, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues, et que James B. Guthrie avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 24 décembre 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
29déc—3t

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 19,625—Ordre de Cour—Que la dite pétition soit enregistrée et qu'une assemblée des créanciers de H. Grobel & Cie. soit appelée devant Lucien Kerr notaire public, LUNDI, 17 janvier 1887, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et voter sur leur application pour un répit et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 14 décembre 1886.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.
15déc—3 fev 30 jours

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Victor Béro vs. ses créanciers—No 19,969. Division F—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Victor Béro soit convoquée et tenue par devant George C. Prout, notaire en cette ville, le lundi, 24me jour de janvier 1887, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et prendre sur du pétitionnaire qui a application du dit pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues et que Harry L. Edwards, Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 16 décembre 1886.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme :
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
24déc—3f en 30 jrs

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 19,597—Division —.—Frank Fleckinger vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la présente pétition soit enregistrée et que convocation des créanciers du dit pétitionnaire demandée dans cette affaire, soit tenue et convoquée pardevant Zeigel, notaire en cette ville, le 12me jour de janvier 1887; et que L. Dupuy, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents et il est de plus ordonné que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, le 10 décembre 1886.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme
JAMES D. RANKIN, député greffier.
11 nov—3f en 12 janv

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans. F. V. Ambert vs. ses créanciers et les créanciers de la succession de feu Mme de J. J. Albert.—No 16,738 Division C.—Ordre de Cour.—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de cette faillite soit tenue au bureau de Charles J. Theard, notaire public en cette ville, le jeudi, 27me jour de janvier 1887, à 11 heures, pour élire un syndic conformément à la loi.
Nouvelle-Orléans, Lse., 22 décembre 1886.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie exacte :
JAS. D. RANKIN
23déc—3f Député greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

JE CERTIFIE par ceci que le 18me jour de décembre 1886, un jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci après conçue dans les termes suivants :
Cecile Joubert vs. Andrew J. Sexton.—No. 19,334. Division B.

Sur motion de Leonard Marks & Brunon, avocats pour les plaintiffs prétdisant devant la cour des preuves valables et à l'appui de la demande des dits plaintiffs, la loi et les preuves étant entendues.
Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut entré le 2 décembre 1886 soit maintenant confirmé et rendu final et que, conformément à cela, il y ait un jugement en faveur de la plaignante Cécile Joubert et contre le défendeur Andrew J. Sexton, non présent, décrétant la dissolution de la communauté d'acquêts et de gains qui existaient auparavant entre la dite plaignante et son mari, et décrétant de plus et l'autorisant à reprendre l'administration et la direction de sa propriété paraphernale libre de toute intervention et de contrôle de son dit mari avec les frais.
Jugement rendu le 13 décembre 1886.
Jugement signé le 17 décembre 1886.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
En foi de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans le vingtième jour de décembre en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-six.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
21déc—3fois 30j

CONSULAT DE FRANCE.

—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouverte de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.
En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Décembre 1886.

Liste de publication.

Ainsworth Mark (gon d'honneur) et Jean de Jordy.
Ainsworth Martin Luther (2)
Amuntson Jean
Angrum Paul
Bendele Alphonse
Bétoulle Jean Baptiste
Beards ou Louis
Charleton
Cesar Letellier
Cotzer Ernest Albert
Charpentier Honoré
Cassy
Crouchet Jacques
Desforges Adolphe Pa
Brace (2)
Dupuy Mme Amélie
Dussaie
Delorme Emile Ernest
Dupuy Lepar
Ehrman (2)
Guirand Yve Julie Pa
mela (2)
Gesson Aimé
Grimaud Mr et Mme
Jean
Grand d'Auvergne fa
milie
Gherardi François
Hopkins H. ch (2)
Hoe H. Standard (2)
Hubert Mme Adéline
Lacré Joseph
Rouzaud Jean
Jacques Honoré
Jeanton Jean
Lapeze Jules
Labbé Jean Marie
Labarre Léon
Médal Léon
Mote François
Masson Mme Estelle
Poisson Jules Nile Ibérie (6)
Robert Mme Cécile
Roche Clovis Alfred
Rousseau Victor
Renshaw James A
Signouet Jean Baptiste
Sentier Léon et Jean
Villette Anatole Florent
Viel Mme Vve (2)
White la famille
White Denis Pierre
White Pierre Emma
White Isolé Octavie
White Pauline Veuve
Tucker
White Georgine fa
grain
White Palmyre épouse
Hugh
White Georges
White Delie Althée

LETTRES.

Poisson Charles mécicin

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des dons ci-inclus, j'invite les personnes qui en ont à venir les retirer à la Chancellerie du Consulat, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, et les faire certifier, préalablement par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de Louisiane.
Jusqu'au octobre 1886.
Le Consul Général.
Vte PAUL D'ARAUJO.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

Rapport annuel 1886.

Messieurs les Sociétaires,

Le Conseil d'Administration parvient au terme de la mission que vous lui avez confiée (28 novembre) à l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux et vous présenter l'état général des affaires de la Société.

Rapport du Comité de Finances.

1885, Nov 25—La balance en caisse était de	$ 1,251 53
Reçu depuis pour cotisations	13,896 00
Reçu depuis pour Anniversaires	1,041 00
Reçu depuis pour admissions payantes	515 00
Reçu depuis pour Loyers	735 00
Don de l'Amiral Lacombe	40 00
Don de J. B. Henry, père	50 00
Trône de l'Asile	3 00
Dépôts	235 70
Total général des recettes	$18,121 23
Dépenses à déduire—	
462 bons de secours	$ 2,297 50
Zoolarique et chauffage	249 21
Réparations asile, maisons et tombeaux	704 46
Médicaments	3,839 74
Gardien	1,503 00
Collecteur	3,514 40
Secrétaire	1,269 36
Pharmaciens	280 84
Annonces frais de bureau, impressions	687 50
Fournitures pour l'asile	156 75
Taxes, assurances, water works	183 58
Bal	328 79
Blâme de l'asile	587 67
Remboursement de dépôts	338 00
Insignes	268 00
	1 50
Total général des dépenses	$16,147 74
Balance en caisse ce jour	1,973 49
Caisse de Bienfaisance	$331 66
Même balance	

Rapport du Comité d'Admission.

Le 29 novembre 1885 la Société se composait de... 1456 membres
Admis depuis 133
Total 1589
Sur lesquels il faut déduire :
Démissionnaires 5
Décédés à l'Asile 10
" " domicile 25
Rapatrié 1
Rayés 69
110
Effectif actuel 1479
Classés ainsi qu'il suit :
Pensionnaires à l'Asile 6
Exempts de quotités 21
Membres honoraires 22
Veuves de sociétaires 125
Fils 154
Membres actifs 1141
Total égal 1479
Plus : 2 orphelines.

Rapport du Comité de Secours.

La somme de $2,297.50 a été distribuée, à titre de bienfaisance, à nos veuves, à nos orphelins et à nos sociétaires dans le besoin, sous forme de 462 bons de secours.

Nous avons enregistré 85 décès, ainsi répartis :
Sociétaires 35
Epouses de sociétaires 13
Enfants 37
Total 85

Service médical.

ASILE. Le Dr T. Layton, à qui est confié ce service depuis le 1er janvier 1886, a donné ses soins à 175 malades, y compris ceux qui s'y trouvaient lors de son entrée en fonctions, lesquels ont reçu 4260 journées de traitement.

Pendant l'exercice 1885, il y a eu 7 malades qui y ont séjourné 202 journées.

Le service gratuit des consultations a été continué soit à l'Asile soit à l'office ou docteur. Il a été donné 836 consultations à 421 Sociétaires.

L'Asile a délivré 700 prescriptions des différents docteurs de la Société.

A DOMICILE. Le Dr P. Bergé, qui a charge du service de la partie supérieure de la ville, a donné ses soins à 627 malades.

Le Dr E. M. Dupapier, à qui est confié le service de la partie inférieure, a soigné 594 malades.

ABATTOIRS: 227 malades ont été traités par le Dr S. G. Renshaw, qui a charge de ce service.

En récapitulant le nombre des malades qui ont été soignés à nos frais, nous trouvons le chiffre de 1621.

Exercice 1886-87.

Le service administratif pour le présent exercice est ainsi constitué :
Président, M. J. Bayle ;
Vice-Président, M. J. L. (Revol, coin Chartres et Conti ;
Trésorier, M. F. Laplante, 269 rue Remparts (nord).

Comité de finance

M. A. Grifio, 297, 299 rue Royale ;
M. P. Coupet, 263 rue des Ursulines.

Comité de Secours.

M. J. P. Henry, président, 284 rue Pordras ;
M. B. P. Lanzig, coin Dauphine et Pologne ;
M. S. Toujouse, 274 rue Melpomène ;
M. J. P. Lacoste, coin Dumaine et Claiborne ;
M. A. Deloume, 267 rue St Pierre.

Comité d'admission.

M. S. Chanfrau, 183 rue Bourbon ;
M. G. L. Marcil, 214 Canal et Basin.
Le Conseil informe les sociétaires qu'il a fait les nominations suivantes :
Secrétaire, L. Simon, 101 rue Dumaine.
Collecteur, Henri Pierre Sabrio, 195 rue Dauphine.
Docteur de l'Asile, Dr. T. Layton, 67 rue de Chartres.
Docteur de la partie supérieure de la ville, Dr. F. Bergé, coin poydras et Bassin.
Docteur de la partie inférieure, Dr. P. M. Pourgnette, 252 rue Royale.
Abattoirs, Dr. S. G. Renshaw, rue Levée près Bassock.
Gardien de l'Asile, F. Daste.
Les pharmaciens restent les mêmes.
Par ordre du Président,
J. BAYLE,
L. SIMON, Secrétaire. 25déc—5 f

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras et Turcomans
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 4 sep—1an

Boudoges, Mermiaires, Brésilles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
141 rue Julie, près Camp, Nouvelle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de bonne satisfaction sous tous les rapports.
24 fév—1an

A. CAPITON,
MARCHAND-TAILLEUR,
2.....RUE CARONDELET.....2
A l'honneur d'annoncer à ses clients et au public en général qu'il vient de recevoir d'Europe un très beau stock de Marchandises d'hiver, le plus beau stock de Marchandises de la saison. Tout à des conditions, et à la dernière mode, le tout garanti.
Il a cet adjoint son fils Jean-Auguste Capiton qui arrive de New York où il a reçu de M. E. Sharp, de la 5me avenue, l'un des meilleurs tailleurs des Etats Unis, un diplôme sur l'art de la coupe. Il sera très heureux de recevoir la visite de ses amis et des fashionables de la ville.
15déc—1 mois Jeudi Dim Mar

ELKIN & CO.,
100.....Rue du Canal.....100
Invitent le public à venir examiner leurs dernières importations en
TAPIS
Velours Tournay, Moquette, Windsor,
TAPIS DE BRUXELLES.
—Aussi—
Moquettes, Velours, Body Brussels, Trois-Plis et Ingrains.
Toiles cirées, Linoleums et Corticelines Anglais,
RIDEAUX
Des dernières genres en Crête, Madras, Suisse et Nottingham.
Portières Turcoman et de Vienne,
Stores de fenêtres, Corniches, Fitches.
NATTES DE CHINE en grande variété.
RUGS ET TAPIS DE SMYRNE des meilleures qualités.
26oct86—1an

W. G. Coyle & Cie,
CHARBON, COKE.
Pittsburg, Anthracite, Cannel
Coke Connelsville,
Les Planteurs, Vendeurs, Familles et personnes faisant usage de charbon pour obtenir de la vapeur seront prompt-ment approvisionnés aux prix du marché.
BUREAUX : RUE CARONDELET
CHANTIER : Sur la Levée, coin de la rue Rampart.
1er sept—6m—Dim Mar Ven
LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS,
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest.
27 RUE DECATUR.

GROS LOT

$150,000

LA S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, au capital de $1,000,000.

La création de la Compagnie a été ratifiée par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

CERTIFICAT.

Nous décrétons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes, et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, mettant à même d'offrir des marchés au public comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier. STEINWAY, PLEYEL, ERARD, HERZ, KRANICH & BACH, PISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant et payable mensuellement, afin de faire place pour traiter à des conditions avantageuses.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques.

CARIERES, LYRES de musique et tout ce qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs ; cela vous sera avantageux.

Louis Grunewald,
127 rue Canal
Et 18 rue Baronne, N.O.
1er oct86—1an

Pilules d'Ayer.
—POUR—
UNE FORTUNE
Le Grand Tirage Mensuel
CLASSE A.
—DE—
LA COMPAGNIE DE
LA LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
AURA LIEU A LA
Nile-Orléans,
MARDI, 11 JANVIER 1887.
2,179 Lots, montant en tout à
$535,000.
Le tirage commencera positivement ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE.
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets, à $10 le Billet.
DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS :

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 " " de	50,000..	50,000
1 Lot de	20,000..	20,000
2 Lots de	10,000..	20,000
4 Lots de	5,000..	20,000
20 Lots de	1,000..	20,000
50 Lots de	500..	25,000
100 Lots de	300..	30,000
200 Lots de	200..	40,000
500 Lots de	100..	50,000
1000 Lots de	50..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION :

100 Lots d'approximation	$300..	$30,000
100 "	200..	20,000
100 "	100..	10,000
2,179 Lots réduits à		$535,000

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.
IMPORTANT.
Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York, ou traites sur la New-York.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais.
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Adresser vos lettres enregistrées et faire des mandats sur la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New-York.
RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early aux tirages doit illustrer la direction, est une garantie d'absolue loyauté et assez pour chaque personne de tout le monde ne pouvant savoir à l'avance le numéro que le sort favorisera. Donc, toute personne assurée qu'elle garantit les lots aux tirages de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, ou faisant d'autres promesses impossibles à réaliser, est un filou et un escroc. L'argent remis en réponse à de pareilles annonces est obtenu dans le but de tromper et de dépouiller ceux qui se sont pas sur leurs gardes.
T. P. WALKER,
Président. Secrétaire.

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.
VOYEZ LE PLAN.
DENTISTES.

EDOUARD J. de HART,
DENTISTE.
A transféré son bureau du No. 105 de la rue du Canal au No. 13 de la rue des Dryades, près Canal. 28 nov—1an

A. MOROY,
Dentiste.
A transféré son salon au No. 75 de la rue Royale. 1er no—1 an

Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.
G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 116 rue du Canal.
Entre St-Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
28 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'Hôtel Dieu.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels

Mme Jul. Loeffler
—EXECUTE—
OUVRAGES DE PLOMBIER
Pose Appareils à Gaz et à Vapeur.
VEND APPAREILS A GAZ, ETC., ETC.
44.....Rue Royale.....44
Entre Bonnne et Bienville.
12déc—1m—DMsJ

A Carrière & Sons vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,816—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de A. Carrière & Sons et les membres de la dite raison sociale et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par James M. Scriba, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGREHAN, Greffier.
24déc—24,28—2jan

Succession de S. W. Carman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16,989—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme E. J. Carman, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. MCGREHAN, Greffier.
21déc—21 26 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dr. Hugo Arthur Gabert vs. Dr. W. W. Campbell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 17,964.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI 31 décembre 1886, à 10 heures 30 A. M., la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un cheval bai, âgé, pris de 16 mains de hauteur, à mon entrepôt, rue St-Anne entre Royale et Chartres.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 déc—21,24,28,31.

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes, et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier. STEINWAY, PLEYEL, ERARD, HERZ, KRANICH & BACH, PISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant et payable mensuellement, afin de faire place pour traiter à des conditions avantageuses.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques.

CARIERES, LYRES de musique et tout ce qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs ; cela vous sera avantageux.

Louis Grunewald,
127 rue Canal
Et 18 rue Baronne, N.O.
1er oct86—1an

Pilules d'Ayer.
—POUR—
UNE FORTUNE
Le Grand Tirage Mensuel
CLASSE A.
—DE—
LA COMPAGNIE DE
LA LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
AURA LIEU A LA
Nile-Orléans,
MARDI, 11 JANVIER 1887.
2,179 Lots, montant en tout à
$535,000.
Le tirage commencera positivement ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE.
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets, à $10 le Billet.
DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS :

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 " " de	50,000..	50,000
1 Lot de	20,000..	20,000
2 Lots de	10,000..	20,000
4 Lots de	5,000..	20,000
20 Lots de	1,000..	20,000
50 Lots de	500..	25,000
100 Lots de	300..	30,000
200 Lots de	200..	40,000
500 Lots de	100..	50,000
1000 Lots de	50..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION :

100 Lots d'approximation	$300..	$30,000
100 "	200..	20,000
100 "	100..	10,000
2,179 Lots réduits à		$535,000

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.
IMPORTANT.
Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York, ou traites sur la New-York.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais.
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Adresser vos lettres enregistrées et faire des mandats sur la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New-York.
RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early aux tirages doit illustrer la direction, est une garantie d'absolue loyauté et assez pour chaque personne de tout le monde ne pouvant savoir à l'avance le numéro que le sort favorisera. Donc, toute personne assurée qu'elle garantit les lots aux tirages de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, ou faisant d'autres promesses impossibles à réaliser, est un filou et un escroc. L'argent remis en réponse à de pareilles annonces est obtenu dans le but de tromper et de dépouiller ceux qui ne sont pas sur leurs gardes.
T. P. WALKER,
Président. Secrétaire.

LEON MARTHE,
Propriétaire du Charm Saloon,
VIS-A-VIS LA POSTE.
3déc—1an

DENTISTES.

EDOUARD J. de HART,
DENTISTE.
A transféré son bureau du No. 105 de la rue du Canal au No. 13 de la rue des Dryades, près Canal. 28 nov—1an

A. MOROY,
Dentiste.
A transféré son salon au No. 75 de la rue Royale. 1er no—1 an

Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.
G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 116 rue du Canal.
Entre St-Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
28 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'Hôtel Dieu.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels

Mme Jul. Loeffler
—EXECUTE—
OUVRAGES DE PLOMBIER
Pose Appareils à Gaz et à Vapeur.
VEND APPAREILS A GAZ, ETC., ETC.
44.....Rue Royale.....44
Entre Bonnne et Bienville.
12déc—1m—DMsJ

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Hochlos, Vochos, Chevaux, Charrettes, etc.

A. M. Carter et al. vs. M. A. Boudousquié et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 9,891—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI 4 janvier 1887, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles et effets mobiliers. Ainsi les vaches, veaux, taureaux, chevaux, charrettes, wagons, et autres effets mobiliers, divers, etc., qui se trouvent au local situé coin des rues Conti et Marat, dans l'îlet borné par les rues Conti, Murat, St-Louis et Olympia, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 déc—24 28 31—jan 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison de valeur, etc., etc.

Mme George Morgan, veuve, cess., vs W. L. Arnold et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 17,124—En vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et à avec consentement des parties dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le MARDI 4 janvier 1887, à 10 heures A. M. de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

A mon entrepôt, coin Passage St Antoine et de la rue de l'Hôpital. Un fort bon assorti d'effets de billiard, meubles, vaisselle, etc.
Le tout d'après un inventaire enregistré à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 déc—24,28,31—4 janv.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif civil de propriétés améliorées

Un nouveau et entier terre avec les bâtisses. Nos 38 et 40 rue Bassin et ancel. Deux lots et bâtisses connus par les Nos 10 et 18 Rue Carondelet. Un lot et bâtisses rue Clio, entre St Charles et Prytanée. Le tout rapportant de forte revenus immeublement.

Succession de Kate Townsend.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9740—En vertu d'un ordre de cour en date du 10 décembre 1886 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, m'ordonnant de prendre possession des propriétés ci-dessous décrites et de les vendre à l'enchère publique, j'ai pris possession des dites propriétés, et je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 janvier 1887, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent, portant les numéros municipaux 38 et 40 de la rue Bassin, et toutes les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Prytania, Calliope et St. Charles et désigné sous le numéro quinze, sur un plan dressé par C. F. Zimpel, voyer, en date du 24 janvier 1833, annexé pour référence à un acte passé par-devant Wm. Chalaby, alors notaire en cette ville, le 8 mai 1833 et maintenant, conformément au dit plan, au pied américain, vingt-neuf pieds de face à la rue Clio sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds et deux pouces entre lignes parallèles.

Tous ces propriétés sont maintenant en ma possession, en vertu d'un ordre de la dite cour ci-dessus désigné.

Conditions—Avec un crédit de un et deux ans avec huit pour cent par an d'intérêt, à partir du jour de la vente, les dite prix seront garantis par des billets avec une bonne garantie, convenant le dit principal et intérêt, et aussi devront être garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les dites propriétés.
THOMAS DUFFY,